

SONDAGE EXCLUSIF UPJ - TOLUNA LES FRANÇAIS, LES NUISIBLES ET LES PRODUITS DE LUTTE.

Paris, le 24 septembre 2019 – Alors que l'article 76 de la Loi EGALIM va prochainement entrer dans sa phase d'application et que plusieurs décrets sont annoncés concernant spécifiquement la fin de la vente en libre-service pour certains produits de lutte contre les nuisibles, l'UPJ a interrogé les Français sur cette relation subie avec ces « volants », « rampants », « punaises et blattes » ou autres rongeurs. Y sont-ils confrontés massivement ? De plus en plus ou au contraire de façon plus rare ? Détiennent-ils des solutions de lutte achetées dans le commerce ? Comment appréhendent-ils la possible restriction d'accès à ces produits ? Estiment-ils être suffisamment informés concernant leur bonne utilisation ? Bref, à l'heure où les autorités s'apprêtent à mettre potentiellement sous clé bon nombre de produits permettant aux Français de lutter contre plusieurs espèces nuisibles, n'est-ce pas l'hygiène publique des logements tricolores qui risque de se « retrouver à l'ombre » ?

85% des Français se déclarent confrontés à un problème provoqué par des nuisibles

D'ordre sanitaire, ayant un impact direct sur la salubrité d'un logement ou plus prosaïquement entraînant un inconfort régulier ou exceptionnel, les nuisibles sont très largement présents dans le quotidien des Français. En effet, **85% des Français déclarent avoir été confrontés aux moustiques, moustiques tigres, frelons, guêpes, cafards, punaises rats ou souris...** A y regarder de plus près, 57% des interrogés l'ont été à faible fréquence, alors qu'ils sont tout de même, **pas moins de 28% à y faire face de manière régulière, voire très fréquente.**

Le chiffre de ces Français devant batailler jour après jour avec les nuisibles atteint même **1/3 de la population d'Ile-de-France et grimpe à 38% en Occitanie pour atteindre 41% en région Sud-PACA.**

Les « volants » au premier rang !

Indéniablement, les insectes volants arrivent en tête de ces « indésirables avec lesquels les Français ont maille à partir ». Saison oblige, **les moustiques et moustiques tigres sont cités par 56% des sondés quand les frelons et guêpes occupent la deuxième place de ce podium avec 22%.** Même si ces deux variétés de nuisibles représentent une confrontation saisonnière, il est important de rappeler que cette période peut occuper plusieurs mois dans l'année. **En queue de peloton, arrivent rats et souris avec 12% et cafards, blattes et punaises avec 10%.**

A y regarder au plus près des territoires, on observe sans surprise que les moustiques occupent une place prépondérante en Sud-PACA (72%) et en Occitanie (70%). **Mais, l'Ile-de-France est loin d'être épargnée avec 62% des interrogés les plaçant en tête, 6 points devant la moyenne nationale.**

Coté frelons et guêpes, la Normandie et le Grand-Est semblent être les plus touchés avec respectivement 45% et 38% des habitants de ces régions déclarant y être confrontés.

Par ailleurs, l'évolution des nuisibles lors des 5 dernières années est ressentie par 60% des Français et même 71% en PACA, 69% des Occitans, et 64% des Franciliens.

L'indispensabilité des produits de lutte, un acquis pour les Français ?

Si la « pression nuisibles » est incontestablement ressentie et son évolution constatée par une majorité de Français, il est logique que **68% des interrogés déclarent disposer actuellement de produits de lutte (aérosols, appâts, prise électrique...)** au sein de leur domicile contre les volants, rampants et rongeurs. Par ailleurs, les récents faits d'actualités concernant de graves conséquences sur la santé humaine incitent chacun à posséder les moyens de lutte permettant d'éviter ou de réduire le risque d'une piqûre de frelons, d'une invasion de rongeurs ou d'attaques régulières de moustiques potentiellement porteurs de maladies. Si toutes ces espèces occupent désormais l'ensemble du territoire, certaines régions dépassent largement le chiffre national de 68% concernant la possession des produits de lutte. **En tête de ce classement, l'Occitanie avec 74%, la région Sud PACA et la Bretagne avec 73% et la Bourgogne-Franche-Comté (72%).**

Si les produits de lutte sont donc largement présents dans les foyers tricolores, l'éventualité future d'une restriction d'accès à ces solutions ne semblent pas, pour l'heure, être une problématique sur laquelle les Français se sentent majoritairement concernés, mais tout de même...

Alors que l'application d'une interdiction de vente en libre-service de ces produits n'a pas encore émergé dans l'esprit de tous, près d'1 Français sur 2 (48%) se déclarent inquiets par cette mesure. **Dans les territoires, cette inquiétude est encore plus vive avec 56% en Bourgogne-Franche-Comté, 55% en Occitanie et 54% en Ile-de-France.**

Produits de lutte contre les nuisibles, besoin d'un conseil sur les usages ?

Alors oui, les Français détiennent et utilisent aérosols, appâts et prises électriques contre moustiques, frelons, guêpes, rongeurs et rampants ! Rien de très étonnant à cela au regard du « rapport de promiscuité » imposé par le développement des populations de certains nuisibles. Mais la question qui semble occuper les esprits des autorités serait donc l'accès aux informations de bon usage par les Français et la réponse consisterait donc à mettre ses produits sous clés pour que chaque consommateur fasse appel à un vendeur capable de lui prodiguer les bons conseils avant de lui vendre le produit concerné. Qu'en pensent les premiers concernés, les Français ?

Leur réponse tient en deux chiffres : 59% estiment que la consultation obligatoire d'un vendeur n'est pas nécessaire pour l'achat de ces produits dans la mesure ou 91% déclarent savoir que l'ensemble des informations utiles à la bonne utilisation du produit se trouve sur ... son emballage !

Pour Lionel ORECEL, Président de l'UPJ : « Ces chiffres posent une réalité à laquelle nous sommes tous confrontés, à savoir l'intrusion de nuisibles dans notre quotidien. Si dans certains cas, nous pouvons juger qu'il s'agit de situations d'inconfort, il ne faut pas négliger les faits de plus en plus graves et récurrents liés à notre cohabitation forcée avec des espèces dont la présence est potentiellement dangereuse. De fait, il est essentiel de bien peser, non pas uniquement la balance bénéfice-risque des produits de lutte, mais bel et bien celle de l'absence éventuelle de solutions efficaces de lutte. En effet, en restreignant l'accès de tous à des produits que nous estimons de première nécessité, les autorités exposent potentiellement les Français à des phénomènes d'accroissement de population de nuisibles dont elle n'a pas mesuré les conséquences et au nombre desquelles on peut citer l'invasion de tout le territoire métropolitain par le moustique tigre et le frelon asiatique, les présences constatées de plus en plus fréquentes de rongeurs... Autre risque, indirect celui-ci, les détournements d'usage de certains produits qui viendront remplacer ceux évalués et prévus pour la lutte dans le domicile par d'autres produits en vente libre mais non prévus à cet effet. Ce phénomène est déjà largement observé dans l'univers du jardinage amateur depuis la mise en place des derniers textes interdisant les usages phytosanitaires de synthèse et voyant une progression inquiétante de produits comme la javel, le sel de détartrage et le vinaigre. ».

À propos de l'UPJ

L'UPJ, Union des entreprises pour la Protection des Jardins et des espaces publics, est l'association professionnelle de référence du jardin et des espaces publics. Créée en 1944, l'UPJ regroupe aujourd'hui 26 sociétés couvrant les domaines des produits de protection des plantes (dont le biocontrôle), des amendements, des supports de culture (terreaux), des engrais, des biostimulants et des biocides. La mission première de l'UPJ est de sensibiliser les jardiniers professionnels et amateurs à un jardin responsable. Un jardinage responsable passe par l'utilisation de produits d'entretien et de soins de jardin adaptés, à la bonne dose, au bon moment, et dans le respect de la santé et de l'environnement. L'UPJ prône la coexistence intelligente entre les produits de synthèse, les produits naturels et les techniques complémentaires dans la gestion des espaces verts ou dans les pratiques de jardinage. Cette association professionnelle est, de longue date, un partenaire engagé auprès des pouvoirs publics et de l'ensemble des parties prenantes.

Plus d'informations sur www.upj.fr

Contacts Presse A+ Conseils :

Xavier Yvon

06 88 29 72 37

yvon_xavier@yahoo.fr

Marion Lebel

01 44 18 65 57 – 06 76 02 57 47

marionl.aplusconseils@gmail.com